



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

REPRESENTANTS DU PERSONNEL : CADRE

JURIDIQUE, ENJEUX ET POSTURE

Par Audrey Boistel, juriste spécialiste du droit du travail, Vèrène Corcos, précédemment responsable administrative de l'École du Nord et Laurine Charles, consultante en prévention des risques psycho-sociaux et qualité de vie au travail.

Les ordonnances Macron de septembre 2017 ont opéré une importante réforme du Code du travail avec la fusion des institutions représentatives du personnel et la place prioritaire donnée à la négociation collective. Passée la période transitoire, toutes les entreprises d'au moins 11 salariés devront avoir mis en place leur CSE au 1^{er} janvier 2020. Dans ce contexte mouvant et complexe, les représentants du personnel ont plus que jamais besoin de se former pour affermir leurs compétences et être à même d'exercer leurs fonctions de manière efficace. Cette formation se propose ainsi d'étudier les grandes lignes de la réforme ainsi que ses enjeux et ses impacts pour l'exercice du dialogue social dans le spectacle vivant notamment.

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure d'appréhender les missions des représentants du personnel en s'appuyant sur un socle de connaissances administratives et juridiques.

Les participants auront également pris conscience des enjeux relatifs au positionnement relationnel et à la posture à adopter dans le cadre de leurs missions.

Ils auront enfin identifié les acteurs, dispositifs et documents ressources sur lesquels s'appuyer dans l'exercice de leurs missions.

Profils concernés et pré-requis

Cette formation s'adresse aux représentants du personnel élus au sein de lieux culturels, aux membres du CSE et à toute personne souhaitant consolider ses connaissances dans le but d'appliquer les nouvelles règles du dialogue social au sein de sa structure culturelle.

Programme

JOUR 1 – Audrey Boistel et Vèrène Corcos

Le cadre juridique qui définit et entoure les prérogatives du comité économique et social : actualité et enjeux

- Le CSE et les protocoles d'accord pré électoraux
- Les IRP et la fusion des instances
- La parité et l'égalité femmes/hommes
- L'inversion de la hiérarchie des normes et ses conséquences

JOUR 2 – Laurine Charles

Les questions de santé, sécurité et conditions de travail au sein du CSE

- Les missions du CSE et attributions des élus en matière de santé au travail
- L'enjeu de la prévention et les possibilités ouvertes pour traiter les sujets
- Les outils, acteurs et dispositifs ressources à disposition
- Le référent harcèlement sexuel au CSE et les risques psychosociaux

Informations pratiques

La formation se déroulera sur 2 jours, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (soit 14h).

En fonction du nombre d'inscrits elle aura lieu dans les locaux de Filage : 7b rue de Trévisse à Lille, ou dans une autre structure lilloise (à déterminer).

Modalité de suivi : feuille de présence signée par demi-journée

Modalités pédagogiques : exposés théoriques et exercices pratiques

Modalité d'évaluation : QCM et/ou évaluations orales

Taille du groupe : entre 3 et 10 personnes

Sanction : attestation de stage délivrée à l'issue de la formation

Coût de la formation :

560 HT + 112€ (TVA 20%) = 672€ TTC

PRISE EN CHARGE – FINANCEMENT

Si vous êtes salarié permanent (CDI ou CDD) d'une entreprise du secteur spectacle vivant :
informez votre employeur et prenez contact avec l'AFDAS www.afdas.com

Si vous êtes salarié permanent (CDI ou CDD) dans le secteur de l'animation ou de l'économie sociale et solidaire :
informez votre employeur et prenez contact avec UNIFORMATION – www.uniformation.fr

Si vous êtes intermittent du spectacle :
prenez contact avec l'AFDAS - www.afdas.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Anne-Sophie MELLIN - 03 20 47 81 72 – formation@filage.fr

FILAGE – 7b rue de Trévis, Lille (59) – N° de déclaration d'activité: 31.59.05993.59 – Siret : 449 038 330 000 55 – APE:9001Z

***RETROUVEZ L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DES FORMATIONS SUR
WWW.FILAGE.FR***